

• (1450)

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE POURQUOI LE MINISTRE N'A PAS RENCONTRÉ LES REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES FAMILIAUX DU QUÉBEC

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président ma question s'adresse au ministre des Finances. Aujourd'hui, il a admis ce dont nous faisait part le journal *The Globe and Mail*, savoir qu'il a accepté de participer à une rencontre avec les «big boss» de la haute finance.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous expliquer aujourd'hui pour quelle raison il a accepté de participer à une rencontre avec les «big boss» de la haute finance alors que, hier, il a refusé de participer à une rencontre avec les représentants des organismes familiaux du Québec qui représentent 100,000 personnes et qui voulaient le rencontrer pour lui parler des besoins de la vraie population? Pour quelle raison? Y a-t-il deux poids, deux mesures? Avec la haute gomme: il est là; avec le peuple: il est absent.

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai ici une liste des divers organismes que j'ai consultés depuis six mois. Je pourrais en donner lecture au député s'il le désire. Cela ne prendrait qu'une dizaine de minutes. Y figurent notamment l'Association des consommateurs du Canada, le Conseil canadien du développement social, le Congrès du travail du Canada, la Fédération canadienne de l'agriculture, la Fédération canadienne des maires et municipalités.

Je me suis entretenu avec tout un éventail de personnes et pas seulement avec les «Pooh-Bahs», pour utiliser la traduction de ses propres mots. Il y a une dizaine de jours encore, j'ai rencontré les représentants d'un groupe dans le cadre de cette même série de consultations.

Je n'arrive tout bonnement pas à comprendre pourquoi le parti libéral s'oppose à la consultation. Il est certes important pour le ministre des Finances d'avoir accès aux idées et opinions d'un vaste échantillon de Canadiens. C'est ce que nous avons fait ces six derniers mois et c'est ce que nous continuerons de faire désormais.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

[Français]

ON DEMANDE SI LE MINISTRE EST DISPOSÉ À RENCONTRER DEMAIN LES ORGANISMES FAMILIAUX

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Tout d'abord, je remercie le ministre de me demander pourquoi on s'oppose à la consultation. Sur le projet de loi C-26,

Questions orales

tous les groupes demandent d'étendre l'allocation au conjoint et vous refusez. C'est de la bullshit votre consultation!

Est-ce que le ministre . . .

M. le Président: A l'ordre! Je suis certain que le député veut retirer ce mot.

M. Malépart: Monsieur le Président, je retire le mot, mais l'odeur reste.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous dire s'il serait prêt à rencontrer demain les organismes familiaux afin qu'ils puissent faire entendre leurs points de vue au sujet des politiques ayant trait aux familles?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député vient à nouveau de faire preuve d'un manque total de respect pour la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Des observations de ce genre portent atteinte non seulement à ma personne, mais encore à toute la Chambre. Si le député avait le moindre respect pour la Chambre, il retirerait son observation avec beaucoup plus d'élégance qu'il ne vient de le faire.

J'ai consulté divers groupes représentant des organismes sociaux. Je peux dès maintenant dire au député qu'aucune autre rencontre ne pourrait désormais avoir la moindre influence sur ce budget, mais je me ferais un plaisir de consulter l'organisme auquel il fait allusion, mais pas sous ses auspices, car je ne crois pas que cela jouerait en faveur de l'organisme en question.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES MISES À PIED AUX CHANTIERS DE LA DAVIE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Expansion industrielle régionale que je m'adresse.

[Français]

La semaine dernière, les chantiers navals de la Davie à Lauzon, près de la ville de Québec, ont donné avis de mise à pied à quelque 880 de leurs employés. Les autres 770 employés seront mis à pied à l'automne 1985. La compagnie n'a aucun autre contrat avant l'automne 1986, alors que commencera le projet du gouvernement fédéral pour la modernisation de quatre destroyers de la Marine canadienne. Ma question est la suivante, monsieur le Président: Est-ce que le gouvernement fédéral va accepter la demande du syndicat d'accorder un contrat pour la construction d'un autre traversier pour la CN Marine afin de leur assurer du travail jusqu'à l'automne 1986?